DLP 20-4-83190593

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : G. VARLET - Commission Paritaire de Presse n° 1700 AD

Bulletin n° 16 - 16 juin 1983 EDITION "GRANDES CULTURES"

COLZA

ALTERNARIA : Depuis la semaine dernière, dans quelques parcelles, une évolution limitée de cette maladie sur siliques (apparition des premières taches). Dans certains secteurs (Nord de l'Yonne) les pluies relativement importantes des 7 et 8 juin (de l'ordre de 30 mm) peuvent être favorables à l'évolution de l'alternaria. Mais dans l'ensemble on n'observe pas un développement important de cette maladie.

POIS

PUCERONS : Surveillance accrue pour les parcelles non encore traitées et pour celles ayant reçu un insecticide il y a plus de 10 jours.

TORDEUSE : Le vol a débuté du 4 au 8 juin selon les secteurs, et les captures sont faibles. Ne pas envisager de traitement contre ce ravageur.

BETTERAVES

Avant toute intervention insecticide en pulvérisation, tenir compte de la date de semis et de la durée de rémanence des microgranulés utilisés au semis.

PUCERONS : Conditions météorologiques toujours favorables à leur développement. Pour les seuils d'intervention se reporter au bulletin précédent n° 15 du 8/06.

NOCTUELLES (VERS GRIS) : Leur présence est surtout signalée dans le Jura et en Côte-d'Or, et a un degré moindre dans l'Yonne.
Pour le choix des produits et les conditions de réalisation des applications se reporter aux préconisations "Noctuelles (vers gris) dans les cultures de maïs".

PEGOMYIES : Premières larves signalées depuis la semaine dernière.
Les microgranulés utilisés au semis sont efficaces contre ce ravageur ; Si on est en fin de persistance d'action de ces produits, pulvérisation possible avec *Dipterex MR 1,8 l/ha.*

POMME DE TERRE

MILDIOU : Localement certaines variétés ont atteint, voire même dépassé le stade 15-20 cm. Dans ces conditions une protection peut être envisagée dans les prochains jours avec un produit de contact.

DORYPHORES : Présence de larves dans de nombreuses parcelles. Envisager une protection dès que possible. Surveiller les PUCERONS : les conditions météorologiques actuelles leur sont favorables.

CEREALES

BLE

Stade végétatif moyen : 19 % des parcelles à l'épiaison
81 % des parcelles en floraison.

P.74

Etat sanitaire : Stabilisation des maladies suivantes : septoriose, rouille jaune, oïdium.
Climatologie défavorable à la fusariose des épis.
Evolution visible de la rouille brune et des pucerons.

Préconisations : Pas de renouvellement de la protection sur les parcelles ayant reçu un traitement à l'épiaison prenant en compte les problèmes existants. Lorsque cela n'a pas encore été effectué (parcelles tardives) il convient de le faire dans les meilleurs délais.

Cécidomyies (voir nos deux précédents bulletins).

MAIS

NOCTUELLES (VERS GRIS) : Des dégâts parfois assez sévères sont constatés dans la vallée de la Saône, de la Loire, du Doubs, les plaines du Jura et de la Loire. Les plants sont plus ou moins "percés" au niveau du sol, ce qui aboutit à leur flétrissement puis à leur disparition. Les "dégâts" sont dus à la conjonction de chenilles souvent âgées et de jeunes maïs.

Dès que la présence de ce ravageur est repérée (minuscules perforations sur feuilles) pulvériser le soir avec un volume de bouillie important (1000 litres à l'hectare) et après s'être assuré que les chenilles sont au-dessus de la terre, l'un des insecticides suivants : (en grammes de matière active par hectare)

acéphate (900 g), endosulfan (900 g), deltaméthrine (7,5 g), cyperméthrine (30 g), perméthrine (50 g), méthomyl (1000 g), endosulfan + parathion éthyl (500 à 1000 g + 200 à 400 g suivant la taille des larves).

Il est à noter que les chenilles sont d'autant plus résistantes qu'elles sont développées et que les appâts *(acéphate, endosulfan, lindane, carbaryl, chlorfenvinphos)* présentent une efficacité souvent irrégulière.

ALIMENTATION DES ANIMAUX AVEC DES CEREALES TRAITEES (Communiqué I.T.C.F.)

Les pluies excessives de ce printemps vont entraîner un déficit fourrager important dans diverses régions (foins et ensilages d'herbe peu abondants et de mauvaise qualité ; maïs-fourrages peu productifs du fait des semis très tardifs).

Afin de constituer des stocks de sécurité pour cet hiver, certains éleveurs sont amenés à ensiler des céréales immatures ou à faire consommer des pailles. Ces cultures ont reçu pour la plupart des traitements pesticides en cours de végétation. Quelles précautions doit on prendre pour de telles utilisations ? (1)

ENSILAGE DE CEREALES TRAITEES

Délai entre le dernier traitement et la récolte pour l'ensilage :

* herbicides et insecticides : minimum 10 à 15 jours
* fongicides : minimum 15 jours à 3 semaines.

PAILLES

Dans la mesure ou les pesticides ont été utilisés dans des conditions normales (produits et doses autorisés, dernières applications effectuées 10 à 15 jours après épiaison) les pailles peuvent être consommées sans risque par le bétail.

(1) : Informations recueillies auprès de M. HASCOET - Laboratoire de Phytopharmacie, INRA - VERSAILLES.

*

* *